

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	23	
Représentés :	9	
Non représentés :	1	Séance du 17 septembre 2024
L'an deux mille-vingt-quatre et le dix-sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le onze septembre sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.		
Votants :	32	Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Adjoints au Maire.		
Evelyne ESPENON, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Damien JUGE, Cyril GEEL, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Patrice de CAMARET, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Annie GARNERO, Gérard PREVOT, Sandy ROUVEL, Sonia NAMOUCHI, Quentin ROUVIERE, Nadège AZZINARI, Simon SASTRE, Patrick ROUX, Frédéric BRES.		
Étaient absents et non représentés : Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE,		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AITANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Information sur les décisions prises par le Maire
conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et suivants,

Vu la délibération n°2 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Monteux délègue au Maire, pour la durée de son mandat une partie de ses attributions, en le chargeant de prendre toutes décisions sur les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu de l'article susvisé :

N° 67 du 14 juin 2024

Avenant au marché de services pour l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux avec la SAS VEOLIA ENERGIE France, 75008 Paris. Nouveau montant HT du marché public 41 890,27 euros à compter du 31/10/2024.

N° 68 du 14 juin 2024

Avenant au marché public de services d'animations dans les écoles avec l'Association GENERATION SPORTS, sise à Avignon pour la période du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 pour un taux horaire à 25,00€ HT par intervenant.

Festival Off les Murs :

N° 69 du 18 juin 2024

Contrat de prestations de services culturels avec l'association ONE KICK MUSIC, sise à l'Isle sur la Sorgue - 947,86€ HT

N° 70 du 18 juin 2024

Contrat de prestations de services culturels avec l'association DEF EVENTS, sise 13200 Arles 4 682,91€ HT

N° 71 du 18 juin 2024

Contrat de prestations de services culturels avec la Sté BARJAQUE COMEDIE PRODUCTION, sise 83000 Toulon 4 513,83€ HT

N° 72 du 18 juin 2024

Contrat de prestations de services culturels avec la compagnie LES COUSINS D'ARNOLPHE, sise 75009 Paris 2 303,39€ HT

N° 73 du 18 juin 2024

Contrat de prestations de services culturels avec l'association LA POLYCOMPAGNIE, sise 75014 Paris 1 945,19€ HT

N° 74 du 18 juin 2024

Contrat de prestations de services culturels avec le CENTRE PHOCEEN DU SPECTACLE PRODUCTION, sise 13730 Saint Victoret 1 704,19€ HT

N° 75 du 18 juin 2024

Signature d'une convention de prestations pour l'organisation d'une manifestation culturelle du 7^{ème} Festival de théâtre amateur avec l'association LE THEATRE DE LA RONDE, sise 84700 Sorgues, dont une redevance de 25% par place de spectacle vendue à reverser à la commune dans le cadre de manifestation

N° 76 du 20 juin 2024

Tarifs des CLSH, CLAE et restauration scolaire à compter du 1er septembre 2024 : annulée.

N° 77 du 24 juin 2024

Renouvellement d'une concession dans le cimetière communal, carré 11, concession N°38, à Monsieur René MEFFRE et Madame Nicole SANCHEZ épouse MEFFRE pour une durée de 30 ans et un montant de 1 000,00€

N° 78 du 24 juin 2024

Renouvellement d'une concession dans le cimetière communal, carré 4, concession N°63 bis, à Monsieur Patrick CHATILLON pour une durée de 15 ans et un montant de 400,00€

N° 79 du 24 juin 2024

Délivrance d'une concession d'une case au columbarium, carré 11, case N°77, à Monsieur Jean Philippe CABAROC pour une durée de 10 ans et un montant de 342,00€

N° 80 du 24 juin 2024

Renouvellement d'une concession dans le cimetière communal, carré 9, concession 526, à Monsieur Henri ARGENTI pour une durée de 15 ans et un montant de 250,00€

N° 81 du 24 juin 2024

Renouvellement d'une concession dans le cimetière communal, carré 9, concession 5, à Madame Monique TENDERO née FAURE, Madame Maryse FAURE et Monsieur Roland FAURE pour une durée de 15 ans et un montant de 400,00€

N° 82 du 24 juin 2024

Délivrance d'une concession d'une case au columbarium, carré 11, case N°78, à Madame Nathalie COLSON née PARISE pour une durée de 10 ans et un montant de 342,00€

N° 83 du 24 juin 2024

Délivrance d'une concession d'une case au columbarium, carré 11, case N°79, à Monsieur Vincent DEJOYE et Madame Nathalie CHAGNEAU pour une durée de 10 ans et un montant de 342,00€

N° 84 du 24 juin 2024

Renouvellement d'une concession dans le cimetière communal, carré 9, concession 261, à Mesdames Maryse FAURE, Monique TENDERO née FAURE, Annie BOYER née SOLLIER, Martine RECIO née SOLLIER et Messieurs Roland FAURE, Christian USCLAT, Gérard USCLAT, et Franck USCLAT pour une durée de 15 ans et un montant de 400,00€

N° 85 du 24 juin 2024

Renouvellement d'une concession dans le cimetière communal, carré 11, concession N°53, à Monsieur Jaky MEFFRE pour une durée de 30 ans et un montant de 1 000,00€

N° 86 du 27 juin 2024

Tarifs de l'Ecole de Musique à compter du 1er septembre 2024 :

COURS INDIVIDUELS	Durée	COTISATION TRIMESTRIELLE	
		MONTILIENS	EXTERIEURS
Instruments : Guitare - Basse - Batterie - Piano - Saxophone - Ukulélé Adulte et enfant (à partir de 6 ans) Chant Adulte et enfant (à partir de 7 ans) <i>Possibilité d'1h tous les 15 jours suivant disponibilité</i>	30 min	45 €	65 €
Instruments ou Chant Adulte et enfant* (à partir de 12 ans) <i>*Durée adaptée en fonction de l'âge et du niveau, à l'appréciation du professeur</i>	45 min	65 €	90 €
MAO - Musique Assistée par Ordinateur Adulte et enfant* (à partir de 12 ans) <i>*En fonction de l'âge et du niveau, à l'appréciation du professeur</i>	1h	50 €	75 €
PRATIQUES COLLECTIVES ET ATELIERS	Durée	COTISATION TRIMESTRIELLE	
		MONTILIENS	EXTERIEURS
EVEIL MUSICAL			
3/4 ans	45 min	40 €	65 €
INITIATION MUSICALE			
5/6 ans	45 min	45 €	70 €
ATELIER FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE			
Enfant à partir de 6 ans	45 min	30 €	55 €
Adulte et adolescent à partir de 12 ans	1h	35 €	60 €
LES DUOS OU TRIOS - INSTRUMENTS			
Débutant, intermédiaire, avancé : en fonction du niveau validé par le professeur <i>Batterie et piano : en duo uniquement</i>	1h	40 €	65 €
ATELIER CHANT COLLECTIF			
Enfant à partir de 7 ans* <i>*En fonction de l'âge et du niveau, à l'appréciation du professeur</i>	1h	40 €	65 €
Adulte et adolescent à partir de 12 ans			
LES « LIVES » DES ATELIERS (musiques actuelles) LES ACOUSTIC BAND (groupe acoustique) <i>à partir de 3 personnes</i>			
Adulte et adolescent à partir de 12 ans <i>sous réserve de validation de niveau par le professeur</i>	1h	40 €	65 €
POUR LES MONTILIENS			
TARIF DEGRESSIF (individuel ou familial) applicable sur le montant total des activités			
A partir de la deuxième activité		-15%	
A partir de la troisième activité		-20%	

MUNICI'PASS	
QUOTIENT FAMILIAL	Montant déduit sur la cotisation trimestrielle
0€ - 540€	24 €
541€ - 750€	17 €
751€ - 1 000€	10 €

Ces tarifs donneront lieu à une facturation trimestrielle.

N° 87 du 28 juin 2024

Contrat de location de terminaux de paiements électroniques GPRS et abonnement d'une ligne IP avec la société BRES Bureautique, sise à Monteux. Durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2024. Montant mensuel 104,40€ TTC

N° 88 du 2 juillet 2024

Marché subséquent pour la fourniture de gaz naturel rendu site et services associés avec la société EDF ELECTRICITE DE France, sise 75008 Paris dont le montant, compte tenu de la consommation de référence est estimé à : 155 828,00€ HT pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, et 149 433,00€ HT pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026

N° 89 du 5 juillet 2024

Signature d'un contrat d'accompagnement relatif à l'optimisation de la taxe foncière et la TEOM acquittées par la commune de Monteux avec le cabinet TAXPLUS Consulting SAS, sis 69007 Lyon pour une période de 12 mois, dont la rémunération sera calculée sur la base de 25% HT des économies réalisées et plafonnée à 39 000,00€ HT

N° 90 du 5 juillet 2024

Signature d'un contrat de ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 1 000 000€ et d'une durée d'un an maximum

N° 91 du 5 juillet 2024

Contrat de formation en vue de l'accompagnement des Directeurs périscolaires avec l'association HESTIA FORMATIONS, sise 84350 Courthezon, moyennant la somme de 1 700,00€ HT

N° 92 du 9 juillet 2024

Tarifs des CLSH, CLAE et restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2024, au vu de la décision N°AU/31/91/20240620/76 du 20 juin 2024 comportant une erreur :

CLAE (COMMUNE et HORS COMMUNE)				
	QF = 0 à 540	QF = 541 à 750	QF = 751 à 1000	QF = 1001 et +
Matin 7h30/8h30	0,94 €	1,02 €	1,12 €	1,22 €
Matin 7h30/8h30 Majoré	1,22 €	1,34 €	1,46 €	1,60 €
Midi 11h30/13h30 (pause méridienne)	1.00€	1.10€	1.20€	1.30€
Midi 11h30/13h30 (pause méridienne)majoré	1.30€	1.44€	1.56€	1.70€
Midi PAI 11H30/13H30(pause méridienne)	1.00€	1.10€	1.20€	1.30€
Midi PAI 11H30/13H30(pause méridienne)majoré	1.30€	1.44€	1.56€	1.70€
Après-midi 16h30/17h00	Gratuit			
Après-midi 16h30/18h30 Accompagnement à la scolarité ou Temps aménagé surveillé	1,00 €	1,10 €	1,20 €	1,30 €
Après-midi 16h30/18h30 Accompagnement à la scolarité ou Temps aménagé surveillé	1,30 €	1,44 €	1,56 €	1,70 €
RESTAURANT SCOLAIRE (COMMUNE et HORS COMMUNE)				
	QF = 0 à 540	QF = 541 à 750	QF = 751 à 1000	QF = 1001 et +
Repas maternelle	1,68 €	1,62 €	1,58 €	1,54 €
Repas maternelle majoré	2.18 €	2.10 €	2.06 €	2.00 €
Repas élémentaire	1,88 €	1,84 €	1,78 €	1,74 €
Repas élémentaire majoré	2.44 €	2.38 €	2.32 €	2.26 €
Repas Adulte	5,28 €			
Repas PAI maternelle et élémentaire	0€	0€	0€	0€
ECOLE DE LA NATURE les mercredis (COMMUNE)				
	QF = 0 à 540	QF = 541 à 750	QF = 751 à 1000	QF = 1001 et +
Matin SANS repas	3,00 €	3,30 €	3,60 €	3,90 €
Matin SANS repas majoré	3,90 €	4,30 €	4,68 €	5,08 €
Matin avec repas	5,88 €	6,24 €	6,58 €	6,94 €
Matin avec repas majoré	7,64 €	8,12 €	8,56 €	9,02 €
Après-Midi SANS repas	3,14 €	3,46 €	3,78 €	4,08 €
Après-Midi SANS repas majoré	4,08 €	4,50 €	4,92 €	5,32 €
Après-Midi avec repas	6,02 €	6,40 €	6,76 €	7,12 €
Après-Midi avec repas majoré	7,84 €	8,34 €	8,80 €	9,26 €
Journée SANS repas	6,14 €	6,76 €	7,38 €	7,98 €
Journée SANS repas majorée	7,98 €	8,80 €	9,60 €	10,38 €
Journée avec repas	9,02 €	9,70 €	10,36 €	11,02 €
Journée avec repas majoré	11,74 €	12,62 €	13,48 €	14,34 €
ECOLE DE LA NATURE les mercredis (HORS COMMUNE)				
	QF = 0 à 540	QF = 541 à 750	QF = 751 à 1000	QF = 1001 et +

Matin SANS repas	3,90 €	4,30 €	4,68 €	5,06 €
Matin SANS repas majoré	5,08 €	5,60 €	6,08 €	6,58 €
Matin avec repas	6,78 €	7,24 €	7,66 €	8,10 €
Matin avec repas majoré	8,82 €	9,42 €	9,96 €	10,54 €
Après-Midi SANS repas	4,08 €	4,50 €	4,90 €	5,30 €
Après-Midi SANS repas majoré	5,32 €	5,86 €	6,38 €	6,90 €
Après-Midi avec repas	6,96 €	7,44 €	7,88 €	8,34 €
Après-Midi avec repas majoré	9,06 €	9,68 €	10,26 €	10,84 €
Journée SANS repas	7,98 €	8,80 €	9,58 €	10,36 €
Journée SANS repas majorée	10,38 €	11,44 €	12,46 €	13,46 €
Journée avec repas	10,86 €	11,74 €	12,56 €	13,40 €
Journée avec repas majoré	14,12 €	15,28 €	16,34 €	17,42 €
ECOLE DE LA NATURE PETITES ET GRANDES VACANCES (COMMUNE)				
	QF = 0 à 540	QF = 541 à 750	QF = 751 à 1000	QF = 1001 et +
Matin avec repas	6,76 €	7,38 €	7,92 €	10,20 €
Matin avec repas majoré	8,80 €	9,60 €	10,30 €	13,26 €
Après-Midi avec repas	6,76 €	7,38 €	7,92 €	10,20 €
Après-Midi avec repas majoré	8,80 €	9,60 €	10,30 €	13,26 €
Journée avec repas	9,02 €	9,58 €	10,16 €	11,18 €
Journée avec repas majoré	11,74 €	12,46 €	13,22 €	14,54 €
ECOLE DE LA NATURE PETITES ET GRANDES VACANCES (HORS COMMUNE)				
	QF = 0 à 540	QF = 541 à 750	QF = 751 à 1000	QF = 1001 et +
Matin avec repas	8,80 €	9,42 €	9,96 €	12,24 €
Matin avec repas majoré	11,44 €	12,24 €	12,96 €	15,92 €
Après-Midi avec repas	8,80 €	9,42 €	9,96 €	12,24 €
Après-Midi avec repas majoré	11,44 €	12,24 €	12,96 €	15,92 €
Journée avec repas	11,06 €	11,62 €	12,20 €	13,26 €
Journée avec repas majoré	14,38 €	15,12 €	15,86 €	17,24 €

En ce qui concerne l'Ecole de la Nature et pour les périodes de vacances, les repas ne seront pas facturés aux familles dont les enfants font l'objet d'un PAI, soit les tarifs applicables suivants :

ECOLE DE LA NATURE PETITES ET GRANDES VACANCES (COMMUNE et HORS COMMUNE)				
	QF = 0 à 540	QF = 541 à 750	QF = 751 à 1000	QF = 1001 et +
Matin sans repas	4,26 €	4,66 €	5,00 €	6,44 €
Matin sans repas majoré	5,54 €	6,06 €	6,50 €	8,38 €
Après-Midi sans repas	4,26 €	4,66 €	5,00 €	6,44 €
Après-Midi sans repas majoré	5,54 €	6,06 €	6,50 €	8,38 €
Journée sans repas	6,52 €	6,92 €	7,36 €	8,10 €
Journée sans repas majoré	8,48 €	9,00 €	9,56 €	10,54 €

Les tarifs majorés seront appliqués en cas de dépassement de la date limite de préinscription

N° 93 du 9 juillet 2024

Convention avec Maître Cyrille AUCHE, avocat au Barreau de Montpellier, membre de la Société Civile Professionnelles d'Avocats VERBATEAM, dans le cadre de la municipalisation du Foyer Gontier et l'emphytéose Grand Delta Habitat, pour le traitement de ces dossiers

N° 94 du 11 juillet 2024

Marché public de prestations de services de contrôle technique concernant les travaux de réfection structurelle de la coursive de la salle des fêtes du Château d'eau, avec la SAS SOCOTEC Construction, sise 84911 Avignon. Montant 2 400,00€ HT

N° 95 du 11 juillet 2024

Marché public de prestations de services de contrôle technique et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de la Tour Clémentine avec la société Alpes Contrôles, sise Avignon. Montants de 4 200,00€ HT et 4 875,00€ HT

N° 96 du 16 juillet 2024

Dispositif prévisionnel de secours pour le spectacle pyrotechnique du 23 août 2024 avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Vaucluse, sise Avignon moyennant la somme de 1 837,50€

N° 97 du 19 juillet 2024

Redevances d'occupation temporaire du domaine public

Nature de l'occupation	Unité de mesure	Tarif unitaire
Occupation pour déménagement particulier d'une journée maxi		Gratuit
Voie barrée	Demi-journée	20,00€
Circulation alternée	Demi-journée	10,00€
Neutralisation d'emplacement de stationnement zone bleue	Emplacement/Journée	5,00€
Neutralisation d'emplacement de stationnement hors zone bleue	Emplacement/Journée	2,50€
Zone de chantier : échafaudage, palissade, matériaux < 1 semaine	M ²	1,00€
Zone de chantier : échafaudage, palissade, matériaux 2 ^{ème} semaine	M ²	3,00€
Zone de chantier : échafaudage, palissade, matériaux 3 ^{ème} semaine	M ²	4,00€
Zone de chantier : échafaudage, palissade, matériaux 4 ^{ème} semaine et +	M ²	5,00€
Zone de chantier : échafaudage, palissade, matériaux + de 6 mois	M ²	2,70€
Benne, container	Benne/jour	20,00€

Engin de levage pour travaux de réhabilitation	Engin/jour	20,00€
Engin de levage pour travaux de construction	Engin/jour	40,00€
Remorque non attelée (cabane de chantier)	Unité/jour	40,00€
Bureau de vente	Mois	500,00€

Cette redevance donnera lieu à un titre de recettes adressé au bénéficiaire de l'autorisation.

N° 98 du 22 juillet 2024

Mise à disposition à Monsieur Éric JACQUIN d'une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble, sis 1 place de la République à Monteux, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} août 2024 moyennant un loyer mensuel de 54,00€

N° 99 du 24 juillet 2024

Mise à disposition à Monsieur Alexandre ROUX du rez-de-chaussée de l'immeuble, sis N°5 place de l'Eglise, Bât. E à Monteux, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} septembre 2024 moyennant un loyer mensuel de 219,70€

N° 100 du 24 juillet 2024

Contrat de prestation de service de vérifications techniques d'une tribune permanente extérieure, de l'installation provisoire d'un parterre de chaises extérieures, et d'installations électriques provisoires à la Plaine des Sports Raymond Chabran pour le feu d'artifice du 23 août 2024, pour un montant de 2 085,00€ HT

N° 101 du 24 juillet 2024

Contrat licence Lumiplay pour l'acquisition de trois nouveaux panneaux lumineux avec la société LUMIPLAN, sise 44800 Saint Herblain, pour un montant annuel forfaitaire de 500,00€ HT

N° 102 du 24 juillet 2024

Location d'un local au moyen d'un bail à courte durée, à la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat destiné aux archives et au mobilier communal moyennant un loyer mensuel de 583,56€ TTC

N° 103 du 25 juillet 2024

Avenant au marché public de service de maintenance des défibrillateurs automatiques externes, avec la société PREVIMED, sise 13580 La Fare les Oliviers, dont le coût de la maintenance annuelle d'un nouvel équipement s'élève à 102,50€ HT

N° 104 du 25 juillet 2024

Contrat de prestation de service de sécurité avec la société SURIVEIL, sise Pernes les Fontaines dans le cadre d'un spectacle pyrotechnique le 23 août 2024 pour un montant de 9 531,00€ HT

N° 105 du 25 juillet 2024

Mise à disposition à Madame Cécile CLEMENTE du rez-de-chaussée de l'immeuble, sis N°27 place Alphonse Reynaud, Bât. G à Monteux, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} septembre 2024 moyennant un loyer mensuel de 192,36€

N° 106 du 26 juillet 2024

Abonnement à l'application mobile IntraMuros afin de permettre aux administrés d'être alertés, informés et de participer à la vie locale avec la SAS IntraMuros, sise 33000 Bordeaux, pour un abonnement mensuel d'accès à l'application de 175,00€ HT

N° 107 du 31 juillet 2024

Marché public de services d'analyses microbiologiques pour la cuisine centrale avec le laboratoire d'Analyses CERES, sis 07170 Villeneuve de Berg pour un montant annuel estimé du contrat s'élève à 811,60€ HT

N° 108 du 31 juillet 2024

Marché public de fournitures de produits d'épicerie et de boissons pour la cuisine centrale avec la société POMONA EPISAVEURS SUD EST, sise à Vedène, jusqu'au 30 septembre 2024 dont le montant maximum est fixé à 25 000,00€ HT

N° 109 du 2 août 2024

Marché de services pour la conception et la réalisation d'un spectacle pyrotechnique le 23 août 2024 avec la société Etienne LACROIX Tous Artifices – RUGGIERI, sise à 31600 Muret pour un montant de 195 999,73€ HT

N° 110 du 5 août 2024

Dépôt de demande d'autorisation ou déclaration préalable de travaux salle des Fêtes du Château d'Eau

N° 111 du 5 août 2024

Marché public de fourniture de produits surgelés pour la cuisine centrale avec la société POMONA PASSION FROID, sise à Nîmes, jusqu'au 30 septembre 2024 dont le montant maximum est fixé à 30 000,00€ HT

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour copie conforme.



Christian GROS

Maire de MONTEUX

Mohammed AÏTANE

Secrétaire de séance

Acte Exécutoire

Transmis le : 26.09.2024.

Publié le : 26.09.2024.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-218400802-20240917-31_20240917

[Handwritten signature]

